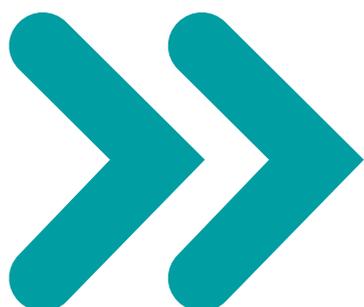

Je souhaite me reconvertir en suivant une formation certifiante. **Qui peut m'accompagner et m'aider dans mes démarches?**

DEUX ACTEURS CLÉS SONT LÀ POUR VOUS !



MON CONSEIL EN ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

L'opérateur du **Conseil en Évolution Professionnelle (CEP)** peut vous aider à faire le point sur votre situation professionnelle et à construire votre projet d'évolution. Le CEP est un service gratuit, personnalisé et disponible sur l'ensemble du territoire régional. Les conseillers vous accueillent dans un cadre de confidentialité et de neutralité. Tout actif, salarié, indépendant, demandeur d'emploi, quels que soient sa durée de travail et son statut, peut bénéficier du CEP.



PARTENAIRE D'AVENIR
TRANSITIONS
PRO Auvergne
Rhône-Alpes

Transitions Pro Auvergne Rhône-Alpes est l'acteur référent des transitions professionnelles des salariés sur le territoire et agit à travers la mise en œuvre de dispositifs, dont le **Projet de Transition Professionnelle (PTP)** qui permet aux salariés de suivre de façon individuelle une formation en vue de changer de métier.



Je souhaite me reconverter, mais :

Quel métier choisir ? Comment faire ? Comment faire financer une formation ?

MON CONSEIL EN ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

Pour mettre toutes les chances de mon côté, je peux contacter un conseiller CEP. Pour quoi faire ?

- Pour choisir mon futur métier :
 - Quel métier m'ouvre des perspectives d'emploi ?
 - Lequel correspond à mes attentes ?
- Pour choisir la bonne formation,
- Pour trouver le ou les financements de cette formation,
- Pour connaître les démarches et les contacts à prendre,
- Pour être aidé à argumenter mon projet pour convaincre les financeurs.

TRANSITIONS PRO AUVERGNE RHÔNE-ALPES

- Je m'informe sur les conditions et les démarches à effectuer pour suivre une formation financée dans le cadre du Projet de Transition Professionnelle.
- Je prends connaissance des éléments nécessaires pour construire mon dossier de demande de financement.
- Je peux déjà créer mon espace personnel sur le site de Transitions Pro, même si je ne suis pas encore sûr de faire une demande.



Je souhaite suivre une formation, mais laquelle est la bonne pour moi ?

La formation que je souhaite suivre dure plus d'un an, c'est possible ?

J'ai besoin d'un parcours sur mesure, comment faire ?

Je peux faire une VAE et une formation en même temps ?

Quel organisme de formation choisir ?

Je voudrais impliquer mon entreprise dans le financement, qui peut m'aider ?

TRANSITIONS PRO AUVERGNE RHÔNE-ALPES

- Je contacte Transitions Pro pour optimiser les chances d'obtenir mon financement.
- Un expert en ingénierie de parcours de formation qui est en lien avec les organismes de formation me proposera de mobiliser le service IPFF pour mon projet de formation. Celui-ci :
 - m'informera sur le ou les organismes qui correspondent le mieux à mon projet au regard des critères de qualité,
 - étudiera les possibilités les plus adéquates d'organisation de ma formation,
 - identifiera les solutions de cofinancement pour optimiser les coûts,
 - ...



Je souhaite déposer une demande de PTP.

Qu'est ce que je dois faire ? Qui peut m'aider ?

MON CONSEIL EN ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

Un conseiller en évolution professionnelle peut m'aider à :

- Me repérer dans les démarches à réaliser auprès de mon employeur et des organismes de formation,
- Mieux connaître les critères et les priorités de financement,
- Rédiger mon projet sur mon espace personnel, pour le présenter à Transitions Pro. Il peut également m'aider à remplir mon dossier en ligne.

TRANSITIONS PRO AUVERGNE RHÔNE-ALPES

Je dois bien vérifier sur mon espace personnel Transitions Pro quels sont les délais pour déposer ma demande de financement afin d'avoir assez de temps pour que mon organisme de formation, mon employeur et moi ayons le temps de compléter le dossier. En cas de doute, je peux contacter Transitions Pro.

Mon dossier de demande de financement doit être rempli directement dans mon espace personnel, sur le site de Transitions Pro. Si j'ai des difficultés pour le remplir, je peux demander à Transitions Pro.



Ma demande de financement est acceptée.

Qu'est-ce que je dois faire ?

TRANSITIONS PRO AUVERGNE RHÔNE-ALPES

Je dois valider auprès de Transitions Pro la notification de prise en charge que j'ai reçue.

Je peux alors commencer ma formation ! Si je rencontre de difficultés au cours de la formation, je peux contacter Transitions Pro.



À l'issue de ma formation, qui peut m'aider dans mes recherches d'emploi ?

MON CONSEIL EN ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

Un conseiller en évolution professionnelle peut m'aider pour :

- Faire mon CV,
- Identifier les entreprises qui recrutent,
- Préparer mes entretiens d'embauche,
- ...



**Ma demande de financement
a été refusée. Pourquoi ?**

TRANSITIONS PRO AUVERGNE RHÔNE-ALPES

Je peux contacter Transitions Pro pour qu'on m'explique les raisons de ce refus et pour voir si je peux faire une demande de recours.



**Pour faire une demande de recours je dois apporter de nouvelles précisions.
Qui peut m'aider ?**

MON CONSEIL EN ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

Si je dois apporter des précisions sur mon projet et sur sa cohérence, un conseiller en évolution professionnelle peut m'aider pour argumenter à nouveau mon projet, avec de nouveaux éléments. Nous pourrions également réfléchir ensemble à d'autres alternatives de financement.

TRANSITIONS PRO AUVERGNE RHÔNE-ALPES

Si je dois revoir le déroulement de ma formation, un expert en ingénierie de parcours de Transitions Pro peut m'aider à retravailler le déroulement possible de mon parcours de formation.

Contacts

**MON CONSEIL
EN ÉVOLUTION
PROFESSIONNELLE**

Pour trouver l'opérateur CEP que vous pouvez contacter, rendez-vous sur : <https://mon-cep.org/>
Vous y trouverez toutes les informations utiles sur le CEP

PARTENAIRE D'AVENIR
TRANSITIONS
PRO Auvergne
Rhône-Alpes

Pour contacter Transitions Pro Auvergne Rhône-Alpes :
www.transitionspro-ara.fr/
téléphone : 04 72 82 50 50